

MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT

Société Anonyme au capital de 9.385.299,60 euros
Siège social : Parc d'activités Alpespace,
74 voie Magellan
73800 Sainte-Hélène du Lac

454 083 379 RCS Chambéry

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 juillet 2014

Résultats des votes

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons du résultat des votes intervenus au cours de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MONTAGNE ET NEIGE DEVELOPPEMENT (ci-après « la Société ») qui s'est réunie le 30 juillet 2014.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance étaient au nombre de 13, réunissant 5.920.013 actions sur les 10.091.720 actions composant le capital social (soit 58,66 %), auxquelles étaient attachées 9.621.693 droits de vote.

La totalité des droits de vote attachés aux actions présentes, représentés ou ayant voté par correspondance ont été exprimés pour chacune des résolutions présentées à l'approbation des actionnaires, qui ont toutes été adoptées. Le détail des votes se présente comme suit :

Résolution	Vote pour		Vote contre	
	Nombre	%	Nombre	%
1 Délégation de compétence donnée pour 18 mois au conseil d'administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société	8 730 628	90,74%	891 065	9,26%
2. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre au public	9 089 428	94,47%	532 265	5,53%
3. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé	8 937 128	92,89%	684 565	7,11%
4. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes	8 937 128	92,89%	684 565	7,11%

5. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	9 089 428	94,47%	532 265	5,53%
6. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires	8 937 128	92,89%	684 565	7,11%
7. Autorisation consentie au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale dans la limite de 10% du capital de la Société	9 089 428	94,47%	532 265	5,53%
8. Délégation de compétence au conseil d'administration d'émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération d'apports en nature	9 621 693	100,00%	0	0,00%
9. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	8 730 628	90,74%	891 065	9,26%
10. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration de consentir des options de souscription d'actions	8 730 628	90,74%	891 065	9,26%
11. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration de consentir des options d'achat d'actions	8 730 628	90,74%	891 065	9,26%
12. Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés ; suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires à leur profit	9 166 828	95,27%	454 865	4,73%